

RELATIONS ENTREPRISES - DIRECCTE

De l'information au conseil, du contrôle à la sanction

Regards croisés en Droit du travail - 2017
Diplôme Universitaire de Droit du Travail Appliqué



Séminaire organisé par l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté, la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Bourgogne Franche-Comté et l'Association de Promotion des Pratiques et Réflexions en Droit Social (Apprends)

Vendredi 13 octobre 2017

A l'université de Bourgogne (Dijon), pôle AAFE, amphithéâtre EICHER, avec retransmission web en direct ou en différé
SUR INSCRIPTION – GRATUIT

PROGRAMME

Matinée 10 h 00- 12 h 30

► Allocutions d'ouverture

Jean RIBEIL, Directeur régional de la DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté

Vincent THOMAS, Professeur de droit, Directeur de l'UFR Droit et Sciences Économique et Politique, université de Bourgogne

Catherine TIRVAUDEY, Maître de conférences, Directrice de l'UFR SJEPEG, université de Franche-Comté

L'information, le conseil

► Regard notionnel

Angélique THURILLET-BERSOLLE et *Céline LAURICHESSE*, Maîtres de conférences, université de Bourgogne

► Regard de la DIRECCTE : champ Travail

Georges MARTINS-BALTAR, Directeur régional adjoint, responsable du pôle « politiques du travail »

DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté

► Regard de la DIRECCTE : champ Concurrence, Consommation

Jean-Louis GÉRARD, Sous-directeur en charge des produits alimentaires et des marchés agricoles et alimentaires,

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF),

Ministère de l'Économie et des Finances

Table ronde « La sécurisation juridique » (suivie d'un débat) animé par *David JACOTOT*, maître de conférences, université de Bourgogne, avec des représentants d'organisations professionnelles, d'une organisation syndicale, d'un chef d'entreprise et d'un inspecteur du travail.

Après-midi 13 h 45 - 16 h 00

Le contrôle, la sanction

► Regard notionnel : « Du contrôle à la sanction : l'exemple de la législation sociale ».

Béatrice LAPÉROU SCHENEIDER et *Chantal MATHIEU*, maîtres de conférences, université de Franche-Comté

► Regard de la DIRECCTE : champ Travail

Emmanuel GIROD, Directeur adjoint du Travail, DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté

► Regard de la DIRECCTE : champ Concurrence, Consommation

Jean Louis GÉRARD, Sous-directeur en charge des produits alimentaires et des marchés agricoles et alimentaires, Direction

générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), Ministère de l'Économie et des Finances

Murielle LIZZI, Directrice régionale adjointe, pôle Concurrence, consommation répression des fraudes et métrologie

(pôle C), DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté

Table ronde (suivie d'un débat) animée par *Dominique FORTEA-SANZ*, directeur régional délégué DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté, avec des représentants d'organisations professionnelles et syndicales, d'un inspecteur du travail, du pôle C de la DIRECCTE, et d'un magistrat.

Synthèse par *Anouk LAVAURE*, cheffe du Groupe National de Contrôle, Direction Générale du Travail, Ministère du Travail

MODALITÉS

Inscription gratuite avec deux modalités possibles :

- ▶ assister au séminaire à Dijon (possibilité repas : 35 €)
- ▶ suivre le séminaire sur le web, en direct ou en différé

Inscription préalable obligatoire :

blog.u-bourgogne.fr/dudta/inscription-formulaire/

Les inscriptions pour assister au séminaire sur place sont prises dans la limite des places disponibles.

RENSEIGNEMENTS

Séminaire du 13 octobre 2017

Jean-Michel DORLET

Université de Bourgogne

4, Bd Gabriel

BP 17270

21072 DIJON Cedex

jean-michel.dorlet@u-bourgogne.fr

03 80 39 57 92

DU Droit du Travail Appliqué - Master Droit du Travail Expert

Isabelle SAUQUE

Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA

Université de Bourgogne

Maison de l'Université - Esplanade Erasme

BP 27877 - 21078 DIJON Cedex

isabelle.sauque@u-bourgogne.fr

03 80 39 38 29

Le Diplôme Universitaire de Droit du Travail Appliqué et le Master Droit du Travail Expert sont des formations à distance proposée par l'UFR de Droit et Sciences Économique et Politique de l'université de Bourgogne, avec le concours Service Pédagogie Numérique et Ressources – Dnum et du service de formation continue (SEFCA).

Plus d'informations sur les dispositifs (descriptif, organisation, vidéo de témoignages) :

<http://blog.u-bourgogne.fr/droit-du-travail/>

Session 2017-18 :

Master et DU Droit du travail expert : candidatures avant le 15 octobre 2017

(début 23 novembre 2017)

DU Droit du travail appliqué : candidatures avant le 1er septembre 2017

(début 29 septembre 2017) ; au-delà de cette date, nous consulter.